

# Chalette

Magazine municipal / n°7 / 04 octobre 2010



## Place Commune



Vacances  
de la Toussaint  
P 13



Les Rencontres  
d'Octobre  
P 11



Dossier : *Une retraite active et solidaire*

# Faire le choix de la solidarité !

**L**e préambule de notre Constitution stipule que la Nation assure à tous ses membres, et particulièrement les plus fragiles d'entre eux, la possibilité de vivre dignement. Or nous assistons depuis plusieurs années déjà à la casse systématique de tout ce qui constituait ce pacte républicain, issu des orientations et décisions du Conseil National de la Résistance.

Déjà, presque toutes les grandes entreprises publiques ont été bradées au secteur privé, au prétexte d'obligations européennes qui n'existent pas. Il en reste aujourd'hui plus que la SNCF, mais qui risque elle aussi d'être absorbée prochainement si, usagers et cheminots, nous ne nous mobilisons pas. On nous disait que le passage au secteur privé assurerait une meilleure qualité de service, au meilleur coût pour l'utilisateur devenu client. Las, l'explosion des prix du gaz, de l'électricité, l'opacité complète du secteur des télécoms, les milliards d'euros publics dépensés par les collectivités pour équiper notre territoire en internet haut débit (en lieu et place de l'opérateur histo-

rique, désormais privé) nous démontrent chaque jour qu'il n'en est rien.

Aujourd'hui, c'est la retraite par répartition qui est attaquée avec une violence inégalée. Dire qu'il n'y a plus d'argent est faux. L'argent, il y en a, il n'y en a jamais eu autant. Mais le choix est fait de faire payer les salariés, et eux seuls, plutôt que de s'attaquer aux profits mirifiques des entreprises du CAC 40, ou de toucher aux cadeaux fiscaux faits aux plus riches contribuables. Et demain, si la résistance à ce rouleau compresseur n'est pas assez forte, c'est à la Sécurité Sociale qu'ils s'attaqueront.

Et que dire du Droit au Logement ? Il manque aujourd'hui 1 million de logements sociaux pour répondre aux besoins exprimés par la population. Mais l'Etat assèche les crédits utiles à la construction pour financer des niches fiscales permettant aux riches contribuables d'investir dans le logement locatif privé.

Quant aux services publics locaux, ils sont attaqués sur deux fronts : d'une part celui de leur financement avec l'étranglement des collectivités locales, avec la réforme de la Taxe professionnelle. L'État vient d'annoncer qu'il gèlait pour 3 ans ses dotations. D'autre part, leur liberté même d'exercer comme elles le souhaitent leurs compétences est remise en cause par la réforme des collectivités locales, qui est actuellement en débat au Parlement.

Hier, notre société, exsangue après la guerre, faisait le choix de la Solidarité. Aujourd'hui, nous sommes l'un des pays les plus riches du monde. Ce choix est toujours d'actualité, ne laissons pas faire !

**Franck DEMAUMONT,**  
Maire de Chalette-sur-Loing



## Sommaire

**P3 – Actualités**  
*Noël de la solidarité*

**P4 – On en parle**  
*Le code de la rue*

**P5 – Les invités du mois**  
*Hélène Bertrand et  
Christophe Belabbes*

**P6 – Vivre ensemble**  
*Du rire pour plus de  
bien-être dans sa vie !*

**P7 – Développement durable**  
*Les illuminations  
de Noël à l'heure du  
développement durable*

**P8 – Du côté de la radio**  
*Vivifier l'intelligence  
collective !*

**P9 à 11 – Dossier**  
*Une retraite active et  
solidaire*

**P12 – Arts et Culture**  
*Karimouche en concert  
à Chalette*

**P13 – Sports et loisirs**  
*Vacances de  
la Toussaint*

**P14 – Libre expression**

**P15 – Histoire d'avant**  
*Grégor Emuralian,  
11 ans, victime innocente  
de la guerre*

**P16 – A l'affiche**  
*Compagnie Express*

## Chalette Place Commune

*Direction de la publication : Franck DEMAUMONT  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
— Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 43 21 99 02*



# Échos Du Conseil Municipal du 27 Septembre

### La ville s'engage aux côtés des clubs

- Premier club cycliste de la région Centre, le "guidon chalettois" bénéficie d'un partenariat dit « Cap Asso » avec la région Centre et la ville de Chalette depuis 2007. Il convenait aujourd'hui de poursuivre celui-ci. La ville s'engage donc à renouveler la convention « Cap Asso » au travers de l'octroi d'une subvention de fonction et de la prise en charge d'un agent de développement et de coordination du club.
- Créé en 2002, le club Union Gymnique de Chalette, compte 190 adhérents et bénéficie de l'engagement de 20 bénévoles. Afin de soutenir son développement et son rayonnement, la ville a recruté un agent titulaire d'un monitorat fédéral depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Ce recrutement a été rendu possible grâce au dispositif « Cap Asso », destiné à faciliter l'emploi pérenne dans le secteur associatif. Le Conseil Municipal a confirmé cette convention entre la ville et le club UCG pour la période 2010-2013.

### Réussite éducative

Contribuer à la réussite éducative, favoriser la socialisation et la citoyenneté, développer les pratiques culturelles, scientifiques, sportives et de loisirs, tels sont les principaux objectifs de la nouvelle concertation du contrat éducatif local, signé entre l'Etat et la ville pour l'exercice 2010-2012.

### Solidarité

La ville vient de décider l'attribution d'une subvention de 2000 euros (via le Secours Populaire) dans le cadre de l'aide internationale en faveur des sinistrés des populations pakistanaises victimes de terribles inondations. Cette décision fait écho à l'appel du secrétaire général des Nations Unies.

### Motion

Suite au vote du Conseil Municipal du 31 mai et de la mobilisation des parents d'élèves du collège P. Picasso, le rectorat a été contraint de recruter un emploi aidé à temps partiel. Nous savions, et cela se confirme, cette réponse partielle ne peut satisfaire les besoins de la communauté éducative. A cette situation, notons également la suppression d'un poste de surveillant au Lycée Professionnel du Château Blanc, provoquant une situation préoccupante pour l'accueil des élèves. Prenant acte du mécontentement des enseignants et des parents d'élèves, le Conseil Municipal a dénoncé les désengagements constants de l'Etat dans ses missions quotidiennes en matière de sécurité pouvant mettre en danger les enfants et les jeunes accueillis aujourd'hui dans nos établissements scolaires. En conclusion, il a exigé de l'Etat, le rétablissement plein et entier des dotations en moyens de surveillance du collège Picasso et du Lycée du Château Blanc.

## Noël de la Solidarité

D'ici quelques semaines, les fêtes de Noël seront toutes proches. Pour les enfants cette période est toujours attendue avec impatience et joie. Pourtant, certains d'entre eux seront moins gâtés que d'autres voire pas du

tout, leurs familles se trouvant dans des situations économiques difficiles. Aussi, comme chaque année, afin qu'aucun enfant ne soit oublié pendant cette période de fête, la ville de Chalette, via le Centre Communal d'Action Social (CCAS) organise le Noël de la Solidarité. Cette action concerne les enfants nés entre 1999 et 2010 dont les parents se trouvent en situation de précarité.

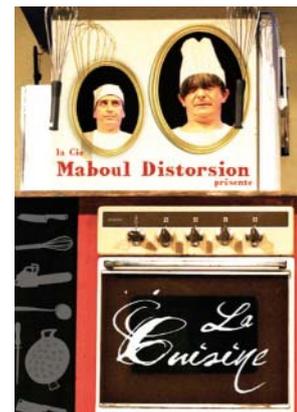
Les familles doivent s'inscrire au C.C.A.S entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 octobre 2010 du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf mercredi matin) et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h 30, munies des justificatifs de leur situation (R.S.A, ASSEDIC, ainsi que de la carte CMU ou de sécurité sociale).

Pour tous renseignements complémentaires contacter le 02.38.89.59.91 ou 92

### Noël de la Solidarité

Samedi 4 décembre  
à 15 h au hangar  
Spectacle jeune public

"La cuisine"  
avec la compagnie  
Maboul Distorsion



On en parle...

## Le code de la rue : un outil systématique pour les nouveaux usages de la rue

La municipalité de Chalette s'attache aux principes du code de la rue, récemment mis en place : une ville durable est un espace public comme un patrimoine collectif, dont chacun est responsable et doit préserver la propreté, la sécurité, l'accessibilité aux handicapés, le cheminement piéton en limitant les occupations abusives, les dépôts et la dégradation.

La belle expression de « Code de la rue » est née en Belgique dans les années 2000, pour créer un cousin plus urbain au Code de la route. Cette démarche de projet a été reprise en France dans un nombre croissant de communes. Ces dispositifs portent le nom de « Code de la rue », de « quartiers tranquilles », de « zones 30 », mais ne sont pas tous équivalents. Le Code de la rue vise à repenser la manière dont les déplacements trouvent leur place dans la ville, selon les quartiers et selon les besoins des usagers.

En France, des modifications au Code de la route (décret du 30 juillet 2008 et arrêté du 7 novembre 2008) ont permis de reconnaître les « zones de rencontre » où la vitesse des véhicules est limitée à 20km/h et sur-

tout où le principe de prudence des conducteurs vis-à-vis des usagers les plus vulnérables a été reconnu.

Ainsi, le « vivre ensemble » de la ville durable suppose un partage des ressources et de l'espace, notamment public, pour réduire les conflits d'usage sur un territoire par nature restreint. La municipalité de Chalette s'investit dans ces principes du code la rue en réalisant divers travaux dans la ville destinés à réduire la vitesse, à créer des espaces partagés ou encore à rendre les trottoirs accessibles aux handicapés.

A noter que les aménagements de sécurité à l'école Barbusse rue Ferdinand Buisson seront inaugurés mardi 12 octobre à 16h30, ceux de l'école maternelle Cosson le 19 octobre à 16h15.

Déborah Creff

### Quartier Kennedy- Château Blanc

Depuis la rentrée, une permanence gestion urbaine de proximité (GUP) à l'écoute et pour les habitants se tient à la salle du Château-Blanc, rue de la Pontonnerie.

Une occasion de s'informer sur les travaux et les changements opérés ou à venir sur le quartier Kennedy-Château Blanc. Toutes vos remarques et suggestions seront les bienvenues. Ce nouveau lieu d'échange est également à votre disposition pour parler du quartier et favoriser les rencontres entre habitants.

**Horaires d'ouverture :** lundi et jeudi de 17 h à 19 h, le mercredi de 13 h 30 à 18 heures. Contact Yasmina ZAK : 02 38 89 24 74

Nouvel aménagement  
rue F. Buisson





Christophe Belabbes, représentant des parents d'élèves au lycée Durzy et Hélène Bertrand, élue au lycée en Forêt

# Hélène Bertrand et Christophe Belabbes.

Les 15 et 16 octobre prochains se dérouleront les élections des représentants des parents d'élèves. Plusieurs listes pourraient être en présence en fonction des établissements : « les autonomes, « la P.E.E.P » et la « F.C.P.E<sup>1</sup> », etc. Afin de démontrer l'utilité des ces élections, nous avons rencontré deux représentants de la FCPE, première organisation des parents d'élèves en France.

## Les élections à Chalette

Les élections des parents d'élèves se dérouleront le vendredi 15 octobre durant les horaires habituels des écoles selon les horaires des écoles. Le matériel électoral sera transmis par les directeurs via les enfants.

**H**élène Bertrand est présidente de la FCPE depuis un an, Christophe Belabbes depuis presque dix ans.... Si on note de suite une différence quant aux années d'expérience, les deux insistent avec la même conviction sur le rôle joué par les représentants des parents d'élèves.

« Leur rôle est très important. Ils siègent dans la plupart des commissions qui régissent la vie de l'établissement : conseil d'établissement, commission permanente, conseil de vie lycéenne, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, conseils de disciplines et toutes les commissions satellites comme le comité d'hygiène et de sécurité. Ils sont présents dans toutes les commissions académiques, pour les passages au niveau supérieur, dans les commissions d'appel, ou d'affectations dans les lycées professionnels.

**Les représentants de parents d'élèves disposent d'un droit de vote et de parole.** La FCPE, quant à elle, s'exprime sur les suppressions de poste, l'ouverture ou la fermeture de classes en primaire, le remplacement des enseignants, agissent pour une meilleure intégration des enfants handicapés, pour une véritable médecine scolaire. **Ils sont là pour faire entendre la voix des parents !** s'exclame Hélène. Dans les écoles élémentaires, surenchérit Christophe ils siègent au conseil d'école. **En fait nous sommes des parents au service d'autres pa-**

**rents.** Nous participons également à la commission départementale de l'Éducation nationale aux côtés des représentants du conseil général, du conseil régional, des communes, des équipes éducatives. Cette représentation nous permet d'avancer des dossiers. Ainsi, la FCPE milite pour la mise en place des quotients familiaux dans les collèges. Lors d'une des dernières commissions départementales, nous avons porté la proposition de la mise en place des quotients familiaux dans les collèges.

**Les élections auront lieu les 15 et 16 octobre prochains, selon les établissements.** Nos deux représentants appellent les parents à participer.

Chaque parent reçoit une enveloppe comportant les listes en présence et les professions de foi. Leur choix réalisé, ils ont la possibilité de voter soit par correspondance, soit en se déplaçant au bureau de vote de l'école. Ces élections sont très importantes soulignent nos deux parents, en regrettant le faible taux de participation, entre 15 et 20 % selon les établissements l'an dernier. C'est dommageable, car l'avenir de nos enfants se joue dans les établissements scolaires. Hélène tient toutefois à préciser que même si les parents sont peu représentés, en général, les chefs d'établissements sont très respectueux des parents, ils les écoutent.

Propos recueillis par B. Taleb

<sup>(1)</sup> Fédération des conseils des parents d'élèves des écoles publiques

# Du rire pour plus de bien-être dans sa vie !

Au même titre que la pratique d'un sport pour se maintenir en forme, Carmen Gil-Leclerc vient de mettre en place une nouvelle activité dans le quartier du Bourg : la gymnastique du rire. Qu'est ce que cette petite bête qui monte ? **Explications...**

**D**ans un monde où le sourire et le rire n'entrent pas dans les priorités de l'homme et de la femme, sérieux et débordants de responsabilités, il est temps de faire comprendre avec humour que le rire est un antidote merveilleux contre le stress et la déprime ! Prendre sa dose quotidienne de rire est bénéfique pour son corps. La gymnastique corporelle générée par le rire masse les organes, stimule leurs fonctions, améliore la circulation de l'oxygène, déclenchant bien-être et euphorie. Il s'agit d'une gymnastique interne, équivalente

à une séance de danse. Le rire agit sur la peau, détend de nombreuses parties du corps : le visage, le cou, la poitrine, l'abdomen, les bras et les jambes. En diminuant le tonus musculaire, il élimine en nous tensions et agressivité. Sous l'effet du rire, notre diaphragme, cet organe qui sert à séparer les poumons, se relaxe et participe très activement à la décontraction. C'est ainsi que Carmen anime depuis quelques mois des cours de gymnastique du rire dans la résidence Louise Michel dans le bourg de Chalette. Le constat est sans appel : les personnes qui suivent ces



séances dorment mieux, sont plus reposées et apaisées. C'est par une émission de télévision que Carmen a découvert cette activité peu commune. Intéressée par le sujet, elle s'est alors rendue à la médiathèque de Chalette où elle a pu étudier en profondeur un livre abordant ce thème.

### Son souhait ?

Pratiquer ces séances en plein-air au bord du lac de Chalette dès que la belle saison sera de retour. En attendant, il faudra tout de même patienter un peu... Pour que l'automne et l'hiver passent plus vite, rien de tel que des séances de rire pour se réchauffer l'esprit, le corps et le cœur.

Si la gymnastique du rire vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Carmen au 02.38.07.08.83 pour obtenir plus d'informations et pour vous inscrire. Les séances, mises en place par le comité de quartier du Bourg en collaboration avec le SEMURPA, sont gratuites et ouvertes à tous.

Déborah Creff

## Concours des maisons et balcons fleuris Palmarès 2010 (1<sup>er</sup> de chaque catégorie)

- |                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| ■ 1A : Mme VASSEREAU Anny  | ■ 5 : Mme JAMAI Hadja       |
| ■ 1B : Mme SABROU Nicole   | ■ 7 : Mr GONTHIER Christian |
| ■ 3 : Mme DUFRESNE Lucette | ■ 8 : Mme VITEL Sylvie      |
| ■ 4 : Mme NESKOVIC Dusica  | ■ 15 : Mme BEL Bernadette   |



- Mme Vassereau, lauréate de la catégorie 1A, a été sélectionnée pour les concours départemental et national.
- Mme Neskovic, lauréate du 1<sup>er</sup> prix de la ville.

# Les illuminations de Noël à l'heure du développement durable

Comment concilier magie de Noël et actions pour la planète, économies d'énergie et développement durable ? C'est à ce casse-tête cornélien que se sont attelés les élus chalettois en charge de ce dossier, épaulés techniquement par le directeur des services techniques, et l'électricien de la ville.

### ➔ La démarche et le projet municipal

Partant du principe que la ville s'est engagée dans une démarche de développement durable et d'économie d'énergie d'une façon générale, et afin de se conformer au texte de l'Union Européenne relatif aux ampoules à incandescence, une réflexion s'est ouverte pour trouver un moyen de maintenir la féerie des fêtes de fin d'année tout en restant fidèle au projet municipal en matière environnemental. Après consultations de plusieurs professionnels et suite à des études sur le terrain un projet sur quatre ans a été élaboré :

- Progressivement la ville va investir dans des décors à ampoules LED<sup>(1)</sup> qui ont pour principaux avantages de générer de grosses économies d'énergie, d'être plus lumineuses, et de disposer d'une durée de plus vie beaucoup plus longue (environ 10 ans). Ainsi, petit à petit, les décorations anciennes, énergivores et coûteuses pour le budget municipal disparaîtront.
- Plutôt que de décorer plus ou moins bien l'ensemble des rues chalettoises, les élus ont décidé de cibler trois axes de décors principaux :
  - > l'axe Entrée Nord : Avenue Jean Jaurès, rues Boutet, Mandela et St Just
  - > l'axe Rue du 23 août : rue Salengro jusqu'à l'entrée de Bûges
  - > l'axe Rue Nourry : rues du Gué aux biches, Condorcet, avenue du Général Leclerc jusqu'à l'entrée.

Seront également décorés les giratoires de l'entrée nord, de Mil dé-



cor, d'Allende, du Gué aux Biches, et l'hôtel de ville. Ces choix ont été déterminés en fonction de l'importance de la circulation. De plus cette option permettra une décoration plus homogène et harmonieuse. A noter qu'au fur et à mesure, les autres rues de la ville ne seront plus décorées.

- Enfin, à la différence de certaines villes, Chalette a tenu à maintenir son concours de maisons et balcons illuminés. Toutefois les élus incitent les Chalettois à s'engager dans une démarche écologique et d'économie en privilégiant les décors en LED ou à base de produits recyclables, à utiliser des ampoules basse consommation, ou bien pourquoi pas en confectionnant eux-mêmes leurs décors.

### ➔ A Noël la ville sera « Led » à 30%

LED, trois lettres qui prendront le pouvoir pour égayer la cité et illuminer encore plus Chalette. Pour Noël 2010 c'est l'axe de l'entrée nord à St Just qui bénéficiera de ce premier équipement en décors LED. Les autres axes seront décorés avec les anciennes installations en attendant que la ville puisse acquérir l'ensemble des décors nécessaires aux trois axes principaux. Mais dès cette année la ville procédera à une économie qui s'apparentera à une division par dix de la consommation d'énergie par rapport aux années précédentes et ce, uniquement sur l'axe de l'entrée nord à St Just. A noter que d'une année sur l'autre les décors changeront de lieu.

B. Taleb

Article rédigé en collaboration avec les services techniques de la ville.

### Quelques chiffres

<sup>1</sup> Les ampoules LED ont une durée de vie de 20 000 à 50 000 heures contre 1000 heures les lampes incandescence (environ 10 ans). 20 à 30% plus cher que les éclairages classiques, elles permettent au bout du compte une économie importante en matière d'énergie.

# Vivifier l'intelligence collective !



**N**otre exigence : être un temps d'écoute, d'échange, de dialogue et d'évaluation partagée. Aussi, la carte de la proximité, donner la parole, libérer celle-ci et donner de « l'en commun » sera un fil conducteur permanent de ce nouveau « Mag ». Il sera à la fois un relais d'information, un acteur de premier plan et un soutien incontournable aux forces vives de la ville, du département et plus généralement de la région. Il sera toujours un condensé d'information au sens large : reportages, débats ou chroniques, enquêtes... L'objectif étant d'aborder avec sérieux et rigueur tous les sujets du local à l'international, des sports à la culture en passant par la société, l'économie, la politique, les nouvelles technologies ou le développement durable...

### Donner la parole aux acteurs !

Il portera aussi une approche d'éducation aux actions civiques : encourager les comportements citoyens (incitations au devoir électoral, appel à

la vigilance contre la maltraitance, valorisation du respect à l'école...). L'idée sera aussi d'informer plutôt que dicter et avoir un sens critique, un regard et une pluralité des avis. Dans ce cadre, les débats contradictoires auront également une place de choix !

### Une info partant du national pour aller au local et vice-versa !

Ainsi seront présentées les principales infos de la semaine : sous forme de sujets plus courts, d'interviews (ministres, syndicalistes, personnalités... sportifs, artistes ; associatifs), de reportages ou d'enquêtes. Sans oublier, de nombreux invités en direct dans le studio, mais aussi par téléphone...

D'innombrables thématiques seront également abordées et ce au travers de chroniques : environnement et développement durable, la région Centre, le département, l'Agglomération de Montargis mais aussi, la recette de cuisine de la semaine, l'insolite, les chiffres de la semaine, billet

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément sur Radio Chalette ! Jour après jour, ce média poursuit sa mutation, pour preuve la tranche du samedi matin. Ainsi en cette rentrée 2010/2011, Radio Chalette va proposer, dès le 15 octobre, un nouveau format du « Mag ». Ce rendez-vous hebdomadaire se concentrera sur trois heures les samedis matin de 9h00 à 12h00. **Décryptage...**

d'humeur, nouvelles technologies, la bande dessinée, l'histoire... Le « Mag », ce sera aussi un parcours, une promenade culturelle, des découvertes... Ainsi, les auditeurs auront chaque semaine un aperçu le plus complet possible des activités culturelles proposées par la ville, le département, la région, l'île-de-France ou encore Paris (théâtre, cinéma, musées, expositions, concerts, foires, brocantes, soirées à thèmes...).

### Être un marqueur de son époque !

Par ailleurs, une fois par mois, les différents animateurs présentant les aspects culturels viendront en direct à la radio pour commenter, décrypter et débattre de sujets relatifs aux arts au sens général. S'agissant de la musique, Radio Chalette va s'attacher par ailleurs à illustrer toutes les formes d'expression de musique vivante (musique classique, musique contemporaine, musique électronique, jazz, musique traditionnelle, musique du monde, variété, rock...). Une place majoritaire sera aussi donnée à la chanson

française mais également à la promotion des artistes locaux, départementaux et régionaux.

N'oublions pas que l'avenir se nourrit des « vérités » d'aujourd'hui.

William Le Bellec

### L'info sur le 89.3

#### Du lundi au Vendredi :

- **7h - 8h - 9h :** Un journal complet local, régional, national et international.
- **7h15 :** Les titres de la presse.
- **7h30 :** un résumé de toute l'info du matin.
- **8h30 :** Journal national et International.
- **8h45 :** Le journal des sports.

#### Samedi :

- **7h - 8h - 9h :** Journal local & régional.
- **7h30 :** Les titres de la presse.
- **8h15 :** Journal national et International.

# Calendrier des manifestations



## du 06 octobre au 17 novembre 2010

### Octobre

**Mercredi 6 octobre**

**Animation « Petits lecteurs »**

Entre 10h30 et 11h30

Médiathèque

**Du Mercredi 6 au Mardi 9 octobre**

**Inauguration des Rencontres d'Octobre**

Programme disponible en mairie et au SEMURPA



**Dimanche 10 octobre à 16h**

**« L'affaire Poucet »**

**Cie Bakélite**

Jeune public  
à partir de 8 ans  
Le Hangar



**Mardi 12 octobre**

**Conférence sur la Prévention routière**

À 14h30

UNRPA bourg Lancy  
Maison des Arts

**Inauguration des travaux de sécurisation**

**Loto**

À 14 heures

Service Vie des quartiers  
Restaurant scolaire de l'école  
du Lancy

**Mardi 19 octobre**

**Belote**

À 14 heures

UNRPA bourg Lancy  
Foyer Marlin

**Inauguration des travaux de sécurisation de l'école maternelle G. Cosson**

À 16h15

Rue G. Cosson

**Vendredi 22 octobre**

**Belote**

À 14 heures

ACPG/CATM  
Salle polyvalente  
Maison des associations

**Assemblée générale et soupe à l'oignon**

À 18 heures

US Rando  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

### Novembre

**Samedi 6 novembre**

**Animation « Petits lecteurs »**

Entre 10h30 et 11h30

Médiathèque

**Animations piages**

Dès 15 heures  
Musée d'école

**Assemblée générale**

Dès 18 heures

Repas à 21 heures

Guidon Chalettois  
Salle Polyvalente  
Maison des associations

**Repas annuel**

À 20 heures

Femmes DEMBOUMBE  
Maison de quartier de la  
Pontonnerie

**Dimanche 7 novembre**

**Marché du terroir et de l'artisanat le matin**

Place Jean-Jaurès

**Repas à thème**

À 12 heures

Service Vie des quartiers  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

**Mercredi 17 novembre**

**Timbres, éco, cadeau**

UNRPA Bourg Lancy  
Salle Henri BARBUSSE

**Mois de la solidarité internationale**

**Du 10 novembre au 11 décembre 2010**

**Le 10 novembre 2010 à 20h30 :**

Conférence débat

avec Mme Yvance Journée, chercheuse en physique des particules  
Maison des Associations

**Du 10 novembre au 11 décembre 2010**

Exposition

«Chalette, Ville de paix»

> Du lundi au vendredi :  
10h00 à 22h00

> Du samedi au dimanche :  
10h00 à 18h00

Hall de la Maison des Associations

**Du 16 au 25 novembre 2010**

# Calendrier des manifestations

## du 17 novembre au 31 décembre 2010



**Mercredi 17 novembre**

**Assemblée générale**

À 14h30

UNRPA Vésines  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

**Jeudi 18 novembre**

**Assemblée générale**

À 14h30

UNRPA Vésines  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

**Vendredi 19 novembre**

**Fête nationale  
des Assistantes  
Maternelles**

À 16h30

Le Relais des Assistantes  
Maternelles  
Salle Louis ARAGON

**Samedi 20 novembre**

**Cie Maboul  
Distorsion  
« parallèle  
& Bipèdes »  
tout public**

À 21heures



**Samedi 27 et  
dimanche 28  
novembre**

**2<sup>ème</sup> édition du  
festival du livre  
Entrée gratuite**

Association  
« Autrement  
autres mots »  
Le Hangar



**Samedi 11 décembre**

**Dédicace du livre  
de M. Philippe GRANGER**

À partir de 14 heures  
Médiathèque

**Repas dansant**

À 20 heures  
Gym détente  
Salle Louis ARAGON

**Dimanche 12 décembre**

**Concours de belote**

À 14 heures  
Comité des œuvres sociales PTT  
Montargois  
Maison de quartier de la  
Pontonnerie

**Dimanche 28 novembre**

**Repas dansant**

À 12 heures

Vie libre  
Salle Louis ARAGON

**Décembre**

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre**

**Animation  
« Petits lecteurs »**

Entre 10h30 et 11h30  
Médiathèque

**Samedi 18 décembre**

**Repas de Noël**

À 12 heures

SEMURPA  
Foyer Jacques DUCLOS

**Soirée culturelle  
et repas**

À 19 heures

Associations sportive  
et Culturelle turque  
Salle Polyvalente  
Maison des associations

**Samedi 18 et dimanche  
19 décembre 2010**

**Marché de Noël  
toute la journée**

**« chez Cocotte »  
Cie Carabosse**

**Animation musicale  
en compagnie de Riton  
la Manivelle**

À 18 heures

Place Jean Jaurès au Bourg



**Mercredi 15 décembre**

**Animation « Bébés  
lecteurs »**

Entre 10h30 et 11h30  
Médiathèque

**Vendredi 3 décembre**

**Médailles du travail**

## Stage de danse et Bal annuel

À 21 heures  
La Godille  
Salle Louis ARAGON

## Dimanche 21 novembre

### Repas dansant

À 12 heures  
Le Réveil de la Chaussée  
Salle Louis ARAGON

## Mercredi 24 novembre

### Timbres, éco, cadeau

UNRPA Bourg Lancy  
Salle Henri BARBUSSE

## Jeudi 25 novembre

### Assemblée générale

À 14h30  
UNRPA Bourg Lancy  
Maison des Arts

## Vendredi 26 novembre

### Soirée jeux pour adultes

De 19h00 à 0h00  
Ludothèque

## Samedi 27 novembre

### Animation « Bébés lecteurs »

Entre 10h30 et 11h30  
Médiathèque

### Repas annuel AECT association d'entraide des citoyens de Tesvikiye

à 20 heures  
Salle Polyvalente  
Maison des associations

## À 18 heures

Service Relations Publiques  
Salle Polyvalente  
Maison des associations

## Samedi 4 décembre

### Animation dessins

De 14h30 à 17h00  
Musée d'école

## Noël de la solidarité

À 15h00  
SEMURPA  
Le Hangar

## Dimanche 5 décembre

### Marché du terroir et de l'artisanat le matin

Place Jean-Jaurès

## « La Cuisine » Cie Maboul Distorsion

À 16 heures  
Jeune public  
à partir de 5 ans  
Le Hangar

## Mercredi 8 décembre

### Contes par l'association Chimère et Mélusine

De 16h à 16h30 pour les 6-10 ans,  
de 16h30 à 17h pour les 3-6 ans.  
Médiathèque

## Vendredi 10 décembre

### Fête de Noël

À 18h00  
La Grèche  
Au Foyer Marlin

## Repas de Noël

À 12 heures  
ISICA Retraités  
Agro-alimentaire  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie



## Vendredi 31 décembre

### Réveillon du jour de l'an

À 20 heures  
UNRPA Bourg Lancy  
Salle Louis ARAGON

### Réveillon du jour de l'an

À 20 heures  
Comité de quartier  
de la Pontonnerie  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

## Jeudi 16 décembre

### Distribution des colis de Noël

> De 10h00 à 12h00  
SEMURPA  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

> De 10h00 à 12h00  
SEMURPA  
Salle Henri Barbusse

> De 14h00 à 16h00  
SEMURPA  
Foyer Jacques DUCLOS

> de 14h00 à 16h00  
SEMURPA  
Foyer Paul MARLIN

## Vendredi 17 décembre

### Fête de Noël

À 15 heures  
École maternelle Cosson



## du groupe scolaire Henri-Barbusse

À 16h30  
rue Ferdinand-Buisson

### Mercredi 13 octobre

**Inauguration du  
Pôle Communication  
et lancement du site  
[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)**

À 18 heures  
Au pôle communication,  
15 rue Gambetta

### Jeudi 14 octobre

#### Couscous

À 12 heures  
UNRPA bourg Lancy  
Foyer Marlin ou Maison de  
quartier de la Pontonnerie

### Vendredi 15 octobre

#### Assemblée générale

À 14 heures  
La Randonnée Chalettoise  
Salle Max Nublât  
Maison des associations

#### Assemblée Générale

À 15 heures  
La FNACA, Salle polyvalente  
Maison des associations

### Samеди 16 octobre

**Contes pour adultes et  
adolescents par l'association  
Chimère et Mélusine**

À 16h00  
Médiathèque

### Dimanche 17 octobre

#### Exposition d'oiseaux

*Amis des oiseaux - club de Chalette*  
Maison de quartier de la Pontonnerie

## Réunion sur le calendrier des fêtes 2011

À 19 heures  
Maison des Associations

### Soirée jeux pour adultes

De 19h00 à 0h00  
Ludothèque

### Samedi 23 octobre

#### Soirée femmes

À 20 heures  
ACPEPTAM  
Salle polyvalente  
Maison des associations

#### 1<sup>ère</sup> partie

**Cie X'Press  
MOUKAWAMAT**  
À 21 heures

#### KARIMOUCHE

**Concert  
nouvelle  
scène**  
Le Hangar



### Mercredi 27 octobre

#### Animation « Petits lecteurs »

Entre 10h30 et 11h30  
Médiathèque

### Samеди 30 octobre

#### Spéctacle de danse

À 14 heures  
Atelier danse SEMURPA  
Salle polyvalente  
Maison des associations

#### Repas à thème

À 19h30  
Service Vie des quartiers  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

### Mercredi 10 novembre

#### Contes par l'association Chimère et Mélusine

De 16 h à 16h30 pour les 6-10 ans,  
De 16h30 à 17h, pour les 3-6 ans.  
Médiathèque

### Jeudi 11 novembre 2010

#### Armistice fin de la guerre 14/18

À 9 heures  
Place de la République  
Chalette-sur-Loing



### Dimanche 14 novembre

#### Assemblée générale et repas

Dès 10 heures  
Modélisme Naval  
Maison de quartier  
de la Pontonnerie

#### Repas dansant

À 12 heures  
La FNACA  
Salle Polyvalente  
Maison des associations

#### Découverte du quartier de la Butte aux caillies à Paris

À 13 heures  
Départ place Jean Jaurès  
Femmes solidaires

### Exposition "Palestine 2009"

en présence de l'artiste,  
Mme Isabelle LEBON  
(à partir de 18 heures)

#### Médiathèque

Horaire d'ouverture :

- Le matin de 10 h à 12 h
- le mercredi et samedi
- L'après midi : de 14 h à 18 h
- du mardi au samedi

### Jeudi 18 novembre 2010 à 20h

Projection du film

**"Ma douleur Sa liberté"**  
d'Amable KARIRIMA

suivi d'un débat  
en présence du réalisateur  
Salle Max Nublât  
(Maison des Associations)

### Samedi 20 novembre 2010 à partir de 20h

Repas concert avec  
**"Agir pour la Palestine"**  
Maison des Associations

### Jeudi 25 novembre 2010 à 20h

Projection du film  
**"BLIN, Village au pied du mur"**  
d'Eric BIESSE

suivi d'un débat  
en présence du réalisateur  
Salle Max Nublât  
(Maison des Associations)

### Jeudi 9 décembre 2010 à 20h

Projection du film **"Bannako"**  
d'Abderrahmane SISSOKO  
suivi d'un débat

Salle Max Nublât  
(Maison des Associations)

### Vendredi 10 décembre 2010 à 20h

Récital M. Philippe GRANGER  
Maison des Arts

### Samedi 11 décembre 2010 à partir de 20h

Fête des Indépendances Africaines  
repas avec Musique Sénégalaise  
Maison des Associations

# Du temps pour s'engager !

L'élévation constante de la durée de vie dans nos sociétés constitue un défi majeur pour les responsables politiques, en termes économiques, sociaux, urbanistiques et culturels. Les élus locaux, par leurs relations de proximité avec les personnes âgées, sont sur ce sujet en première ligne. L'enjeu est essentiel : à travers la place que nous faisons à nos aînés dans nos collectivités se joue la cohésion même de l'ensemble de notre société !

La présence de plus en plus grande de seniors dans notre société constitue, avant tout, un phénomène heureux qui traduit l'amélioration de la qualité de vie des gens et l'efficacité de nombreuses politiques sociales, sanitaires, environnementales... Les aînés sont de plus en plus actifs, et présents dans tous les domaines de notre société : éducation, santé, culture, vie associative, activités domestiques. Ils bénéficient d'une expérience unique et sont, en ce sens, une source incontournable d'apprentissage et de conseils pour les plus jeunes. Ainsi, l'âge ne peut devenir un argument de discrimination et favoriser la segmentation sociale.

### Les liens entre générations doivent être entretenus et renforcés !

Donner aux personnes âgées la place qu'elles méritent dans notre société, cela implique d'améliorer leur cadre de vie, de renforcer voire de recréer les liens entre générations en favorisant une dynamique d'échanges et en imaginant de nouvelles formes d'intégration, et enfin de favoriser par tous les moyens, la pleine et entière participation des aînés à la vie sociale.

### Les aînés, une ressource pour la ville et la société

La ville constitue de plus en plus l'endroit où les personnes vivent leur retraite. Les services, les équipements et les actions de la commune participent, au quotidien et, de fait, au renforcement du vivre ensemble et des liens intergénérationnels. D'ailleurs, n'oublions pas que la vie dans les quartiers est fortement imprégnée par l'histoire des personnes âgées qui se confond bien souvent avec celle du quartier lui-même (revendication et lutte pour le droit au logement, salarié d'une même entreprise...). C'est donc la commune, en tant que lieu de proximité par excellence où s'élabore un certain contrat social qui est identifiée



Votation citoyenne contre la privatisation de la Poste.

comme porteur principal de l'intégration. Dans ce cadre, la ville propose des offres multiples aux personnes âgées et notamment à travers le SEMURPA, foyers des anciens, repas et activités propres aux personnes âgées, portage des repas à domicile....

### Réinventer un pacte entre les générations !

La reconnaissance du rôle des personnes âgées passe également par un équilibre renouvelé entre l'affirmation de droits pour ces personnes, mais aussi une participation à la vie collective. Il est vrai que la « vieillesse » interpelle notre société ! Seule une large mobilisation de l'ensemble des forces vives d'une cité ou d'un territoire peut être à la mesure de l'enjeu du vieillissement de nos populations. Mobilisation des élus, mobilisation des familles, mobilisation de toute la société. C'est à ce prix que nous pourrons faire en sorte que l'histoire personnelle et l'identité de chacun soient dignement respectées. Or, reconsidérer le rôle des personnes âgées implique aussi de mieux mettre en cohérence les différents temps de la vie pour mieux en affirmer les lignes de continuité. En clair : faire en sorte que la personne âgée puisse bénéficier de toutes les dimensions de sa citoyenneté !

William Le Bellec

# Dossier : Une retraite active et solidaire

## Vivre sa retraite à Chalette

Grâce au Service Municipal des Retraités et Personnes Agées (SEMURPA) dont est dotée la ville, les élus disposent d'un outil efficace pour mener à bien la politique qu'ils ont définie en direction des retraités et personnes âgées. Ils sont, selon le dernier recensement, 2930 (22,5% de la population). 1800 sont inscrits au S.E.M.U.R.P.A.

### Mais qu'est-ce que le SEMURPA et quel rôle joue-t-il ?

Ses fonctions se déclinent ainsi : accompagner les retraités et personnes âgées de la ville dans leur nouvelle vie, que ce soit dans l'organisation d'activités, de voyages, dans le domaine de la restauration ou du logement. Dans le cadre de ses missions il travaille également en étroite collaboration avec l'ORPADAM /CLIC <sup>(1)</sup>.

Il gère le foyer logement Jacques Duclos, la résidence Louise Michel, le foyer restaurant Paul Marlin et met en œuvre les plans canicule et grand froid.

Aux animations régulières (repas annuel, rencontres d'octobre, cadeau de fin d'année etc..) s'ajoutent les ateliers danse, théâtre, mémoire écriture, scrabble, informatique...sans omettre les voyages, les activités avec les UNRPA, les repas à thème dans les foyers et ceux de fin d'année.

### Les retraités dans la ville

Etre retraité ce n'est pas la fin d'une vie, c'est le début d'une autre. On



dispose de plus de temps, on peut s'impliquer dans la vie de la cité, dans les associations, s'adonner à ses passions. C'est le cas à Chalette où de nombreuses personnes retraitées s'investissent dans les comités de quartiers, dans les UNRPA, participent aux réunions de quartier ou de concertation, pour donner leur avis sur le présent ou l'avenir de la ville qu'ils ont choisi pour aborder l'automne de leur existence. Non, la vie ne s'arrête pas le jour où l'on quitte son activité professionnelle. Les élus chalettois l'ont bien compris...

### Des projets pour les aînés

- **De gros travaux de rénovation au foyer Jacques Duclos :** Plus de trente ans ! C'est l'âge de ce foyer logement... Pour une personne, c'est l'âge de la maturité, d'une certaine expérience, où foisonnent encore de multiples projets. Pour un bâtiment, c'est l'heure des rénovations ! Ainsi une totale réfection des logements, sera réalisée prochainement. Le projet sera présenté d'ici quelques semaines aux résidents. Les travaux devraient commencer fin 2011.

- **Un réseau de veille et d'entraide :** La

solidarité est une valeur que la municipalité s'attache à faire vivre partout dans la ville. Les aînés n'en sont pas exclus, bien au contraire. Afin de rompre ou de prévenir l'isolement des personnes âgées, les élus souhaitent mettre en place un réseau de veille et d'entraide qui reposerait sur la solidarité des voisins, de la famille ou bien des enfants... Ces derniers étant souvent sensibles aux papies et aux mamies, et réciproquement, l'idée serait de débiter l'expérience avec les écoles, notamment en s'appuyant sur les plans canicule ou grand froid.

- **Le café des âges :** « Vieillir c'est vivre » ! Tout au long de la vie on ne cesse de vieillir. Chaque période de l'existence apporte son lot d'apprentissage, d'expérience, de transmission, de ruptures aussi qui peuvent être source de rebondissement. Avec le café des âges l'idée est de créer un lieu de débat entre générations sur des thèmes d'actualité. Pas de débats philosophiques, mais après tout pourquoi pas, philosopher c'est aussi vivre, mais échanger, partager, proposer des réflexions sur le passé, le présent et l'avenir...

B. Taleb

### Avenir de la Maison de Retraite

D'ici quelques semaines les résidents de la maison de retraite «Soleil d'automne» devraient déménager pour que celle-ci soit réhabilitée. Si leur transfert à Amilly est confirmé, le CHAM a pour l'instant abandonné tout projet de reconstruction. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur ce dossier, suite aux rencontres auxquelles le maire aura participé.

<sup>(1)</sup> Office des retraités et personnes âgées du district de l'agglomération montargoise

# Dossier : Une retraite active et solidaire



## 3 questions à...

### Liliane Berthelier,

Conseillère Municipale déléguée aux retraités et aux personnes âgées

**CPC :** L'édition 2010 des *Rencontres d'octobre* a débuté le 28 Septembre dernier. Pouvez-vous décliner en quelques mots le thème de cette année ?

**L.B. :** Comme vous le constatez, l'intitulé de ces rencontres « pour une retraite active et solidaire » fait toute la place aux caractéristiques de notre ville et de ses aînés. Chalette « ville solidaire » l'est aujourd'hui dans une société qui exclut et individualise. Mais Chalette est solidaire depuis des lustres par les luttes et les combats qu'ont menés ceux qui sont maintenant retirés de la vie professionnelle sans quitter la vie active et encore moins leurs engagements citoyens. Cet intitulé reconnaît la part que prennent dans la vie de notre cité les associations ou les ateliers animés pas les retraités, mais aussi les multiples engagements de ceux qui ont, enfin, un peu plus de temps à consacrer au « vivre et agir ensemble ».

Enfin, pour la 3<sup>ème</sup> année, en solidarité avec l'association « vaincre la mucoviscidose » nous organisons un repas tombola dans chacun des foyers restaurants.

**CPC :** Comment réagissent les « séniors » face au programme de ce mois ? N'avez-vous pas peur de les ghettoïser ?

**L.B. :** Le programme de ce mois est pour une bonne part, avec le théâtre, la danse, l'informatique, le point d'orgue d'activités qui se déroulent tout au long de l'année : les différents ateliers, les associations accueillent les Chalettois chaque semaine. Ils vont nous présenter ce qu'ils ont eu plaisir à travailler régulièrement.

Les activités de ce mois sont tournées vers l'ouverture à chaque génération. Ce mois n'est-il pas depuis plusieurs années le moment de faire se rencontrer les générations ? Rappelons que l'idée de décoration au foyer Marlin est née pendant le repas qui réunissait l'an passé les jeunes du centre de loisirs et les randonneurs pour un repas convivial au foyer restaurant après une balade partagée...

Les matinées à la Maison de la Nature et de l'Eau avec la Maternelle Pierre Perret ou la rencontre à Marlin avec le centre de loisirs permettront de nouveaux échanges intergénération-

nels. Ces rencontres sont toujours le point de départ d'idées de partage qui prennent forme dans les mois qui suivent. L'après-midi contes à la Médiathèque accueillera tous les adultes qui ont envie de remettre un peu d'imaginaire dans leur quotidien....

La conférence sur les retraites sera l'occasion d'échanger entre retraités et actifs sur un des sujets majeurs de cette rentrée...

Le mois d'octobre met l'accent sur les activités des retraités mais ce que j'en retiens c'est avant tout le terme de « rencontres » et je n'y vois en aucun cas la mise en place de ghettos !!!

**CPC :** Travaillez-vous sur l'intergénérationnel ? Avez-vous des programmes spécifiques ?

**L.B. :** Le service réfléchit à une activité intergénérationnelle ouverte à tous tout au long de l'année. J'espère voir aboutir ce projet avant les rencontres 2011.

Propos recueillis par B. Taleb

## Rencontres d'octobre

Les prochains grands rendez-vous :

- ➔ Mercredi 13 à 15h : au Hangar – Cinéma « Victor »
- ➔ Mercredi 20 à 12h : Rencontre intergénérationnelle au foyer Paul Marlin
- ➔ Jeudi 21 octobre à 14h30 : Maison des Arts conférence-débat « La retraite : une conquête sociale ! »
- ➔ Mardi 9 novembre à 11h : Cérémonie de clôture Maison des associations

L'intégralité du programme du mois d'octobre est disponible en mairie et au SEMURPA.



## Arts et culture

# Karimouche en concert à Chalette

Karimouche sera en concert le 23 octobre au Hangar. Cette jeune artiste, fraîchement débarquée, a de la gouaille et l'art de se balader à travers différents univers. De la chanson française à la musique hip-hop où se mêlent poésie, humour et chanson de rue ; du théâtre au slam en passant par le rap, elle affine et affirme les contours d'un univers musical fort singulier. **A découvrir...**

### Pourquoi ce surnom de Karimouche ?

Ma famille et mes amis me surnomment ainsi depuis mon enfance. C'est un petit nom tendre que l'on donne aux Karima. Il s'agit aussi d'une contraction de mon prénom et de mon nom de famille : Karima Amarouche.

### Quand avez-vous débuté dans la chanson ?

Je chante depuis que je suis toute petite. Issue d'un milieu urbain, je chantais dans les cages d'escalier lorsque j'étais enfant. Je me suis longtemps passionnée pour le théâtre, le spectacle vivant mais également la mode. J'ai d'ailleurs étudié le stylisme à Montargis. J'écris réellement mes chansons depuis une dizaine d'années.

### Vous avez sorti cette année votre tout premier album. Pourquoi l'avoir appelé « emballage d'origine » ?

Je trouve que ce titre reflète bien notre société, une société suremballée avec la télévision, tout ce que l'on veut nous faire croire, ce que l'on nous donne à manger...

« Emballage d'origine » est aussi le titre de l'une de mes chansons.

### Où trouvez-vous votre inspiration pour écrire vos chansons ?

Mes chansons sont comme des mini-pièces de théâtre, des courts-métrages. Je m'inspire du quotidien. Par exemple, ma chanson « P'tit kawa » parle de l'individualisme, de l'indifférence. Dans « les parasites », j'aborde le thème des squatteurs, des galériens. Je me plais à raconter des histoires sans être moraliste. J'ai souvent recours à l'humour, ce qui permet de prendre du recul. Mes chansons sont réalistes avec une tendance hip hop. C'est un mélange entre l'électro et l'acoustique. Je me balade dans divers styles musicaux.

Déborah Creff



## L'affaire Poucet

Dimanche 10 octobre,  
16 h au Hangar

### La Compagnie Bakélite

Sept petites filles ont été égor-gées dans leur lit. En charge de l'affaire, l'inspecteur Wolf ne tarde pas à trouver en celui qu'on nomme le petit Poucet le suspect idéal. N'était-il pas le soir du crime avec ses six frères dans la maison des victimes, en pleine forêt ? L'affaire Poucet est une enquête policière palpitante qui n'a rien à envier aux meilleurs épisodes de « Derrick ». On frissonne d'effroi et on tressaille de rire. On joue à avoir peur et à se faire peur. Humour et légèreté revisitent notre appréhension des contes et interrogent la construction de nos préjugés en leur offrant un éclairage congru, effroyable, monstrueux.



## Médiathèque

### Des livres d'ailleurs

Vous souhaitez apprendre une langue étrangère ou vous perfectionner dans une autre, ou bien encore vous replonger dans votre langue maternelle. La médiathèque met à votre disposition des dizaines de livres en anglais, turc, portugais, allemand, italien, russe, arménien, chinois, arabe...

N'hésitez pas à les consulter ou à les emprunter. Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
- Mercredi et samedi de 10 h - 12 h et de 14 h à 18 h

Tél. : 02 38 07 24 90

## Sports et loisirs

# Vacances de la Toussaint : en avant l'imagination du 25/10 au 03/11

La rentrée scolaire à peine sortie des têtes que les centres de loisirs et le service jeunesse de Chalette préparent les vacances de la Toussaint où horreur, voyage dans le temps et graph sont aux programmes.

### Toons et voyages dans le futur à Aragon

- Pour ces vacances, **les 6 ans** partiront à la rencontre des personnages de cartoons qui faisaient rire leurs parents.
- De leur côté, **les 7/8 ans** iront dans un monde futuriste où leur imagination sera fortement sollicitée en essayant de penser à notre monde dans 50 ans.
- **Les 9 ans**, seront eux, envoyés dans l'espace pour partir à sa conquête et explorer de lointaines galaxies.

A cela il faut ajouter différentes sorties, piscine, gymnase, en forêt, de grands jeux, etc...

### Horrible semaine à Cosson !

**Attention, attention, d'horribles monstres débarquent.** Sorcières, vampires, trolls et autres sont au programme **chez les petits**. Pour la première semaine ils prépareront des costumes à faire peur pour célébrer Halloween. Une semaine qui se clôturera par un défilé dans le quartier du Lancy et auquel les parents sont invités. Habitants du quartier, préparez des friandises sinon... Là aussi, les vacances se termineront plus calmement avec différentes sorties.

### Pour les inscriptions :

Contactez le service enfance-scolaire en mairie du 11 au 22 octobre. Tél. : 02 38 89 59 54 ou 55.

**Attention les centres seront fermés le 1<sup>er</sup> novembre.**



Le programme sera disponible dans les services municipaux.

### Animations de quartier avec le SMJ :

Le service jeunesse accueillera les jeunes de 11 à 17 ans autour d'un projet «Graph» visant à identifier un bâtiment situé au 63 bis rue Roger Salengro comme étant une structure municipale d'animation jeunesse. Il sera également proposé des sorties et activités aux choix.

### Une nouveauté pour cette année

Les centres de loisirs seront ouverts pour la première semaine de Noël. Les dates d'inscriptions seront communiquées ultérieurement.

### Du 25 au 29/10 Stage VTT / Rando aventure

À Cerdon. Places limitées à 12 enfants de 10 à 13 ans. Encadrement par des éducateurs sportifs. Renseignements : 06 79 26 27 53

## Du 11 au 19 septembre c'était « Faites du sport »



L'occasion pour un grand nombre de découvrir ce qui fait le sport sur la ville. Forum, débat, rencontres sportives, portes ouvertes ont émaillé cette semaine qui fut à nouveau un véritable succès. Compte-rendu en images sur le site internet de Chalette à partir du 14 octobre.

Christophe Rambaud, Maire Adjoint aux Sports, et Frédéric Chuteau, Conseiller Municipal, ont mis l'accent sur les bénévoles sans qui les clubs ne peuvent fonctionner dans de bonnes conditions.

Page réalisée par Patrice Avezard

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

### L'éducation doit rester nationale

Au motif de réduire les dépenses publiques, le Service Public d'Education subit en cette rentrée scolaire des attaques sans précédent.

Les milliers de suppressions de postes touchent tout le système scolaire : profs, surveillants, assistants de vie scolaire, RASED... et on continue d'annoncer le non remplacement d'un enseignant sur 2 partant à la retraite et à diminuer le nombre de postes aux concours de recrutement, tout en réduisant la formation pratique des jeunes enseignants.

La réforme des lycées se fait avec des moyens en baisse. L'enseignement devient inégal à l'échelle nationale. Les sections de lycées professionnels ferment les unes après les autres.

La fin de la scolarisation des moins de 3 ans est programmée pour remplacer le service public gratuit par des jardins

d'enfants payants.

Le débat sur les rythmes scolaires pourrait être prétexte pour l'Etat à se décharger de certaines de ses responsabilités éducatives sur les municipalités ou sur les familles (école le matin, activités sportives et artistiques l'après-midi).

Notre ville fait de la réussite des élèves une priorité municipale.

Elle agit au quotidien pour le bon accueil des enfants dans les écoles, et travaille à l'amélioration de la qualité des activités périscolaires et de la restauration.

L'Etat se doit de rendre la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans avec des enseignants nombreux et bien formés.

Parents, enseignants, élus, citoyens, défendons ensemble l'Education Nationale, seule garante de l'égalité d'accès au savoir

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### Associer les retraités aux projets de la Ville

Mémoire de la ville et de son histoire, mémoire des luttes sociales qui s'y sont menées, 3 000 retraités résident à Chalette. La volonté municipale est de les associer aux projets de la Ville.

La réfection du Foyer Duclos doit commencer en 2011 : nous allons organiser une information /concertation avec les usagers ; nous inviterons les retraités qui le souhaitent à réfléchir avec nous sur les aménagements prévus. Alors que le gouvernement démantèle tout un pan de nos acquis sociaux, nous tenons plus que jamais à conserver le caractère social de ces logements pour les plus modestes revenus, sans négliger les aspects agréables de ce lieu de vie. Une large concertation nous permettra d'être à l'écoute des suggestions des résidents et des habitants potentiels.

Les usagers des deux foyers restaurants sont partie prenante de la commission des menus qui s'est mise en place depuis le printemps dernier et fonctionne une fois par trimestre : une diététicienne nous aide à réfléchir à la fois sur la nutrition, sur le plaisir de se nourrir et sur la convivialité. Nous pouvons dans ce cadre être à l'écoute des envies et des suggestions sans perdre de vue les besoins liés à l'âge. Ces rendez-vous réguliers nous permettent d'améliorer le service rendu à la population.

Quant aux Rencontres d'octobre qui commencent juste, elles vont être l'occasion d'échanges renouvelés entre les retraités et les élus et devraient donner naissance à de nouveaux projets pour les mois à venir.

*Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.*

## État civil :

### Naissances :

MELZASSARD-CHIKH Loane

GARZENNE Romane

HERVIEUX-PRUVOST Taïna

KAYA Izem

KAYA Eslém

MEGCHICHE Chérif Ali

BERNARD Alvina

VALLÉE Louka

BOURGEOIS-CIANCIARULLO Iléana

ARHBAL Yara

BOURLON Yelena

DA CUNHA Inès

### Mariages :

KARA Haydar et KÖKLÜ Arzu

EUSTACHE Gilles et CHAPRON Véronique

BABLIN Johan et AFAKIR Hanane

### Décès :

GLIGORIJEVIC Dragica épouse DURIC

CHARLET Alfred

PASTY Jacques

## Inauguration du pôle communication et de Radio Chalette

**Mercredi 13 octobre à 18h**

A cette occasion, Colette Péaud, dédicacera son livre "Rencontres autour d'un micro"



Le son et l'info de l'agglo !  
[www.radio-chalette.com](http://www.radio-chalette.com)



La pierre tombale du petit Grégor Emuralian au cimetière de Vésines

# Grégor Emuralian, 11 ans victime innocente de la guerre

À la demande de la fédération nationale des anciens combattants français d'origine arménienne et par l'intermédiaire du souvenir français, la municipalité a rénové la stèle d'un petit arménien vésinois mitraillé par les allemands.

L'occasion pour Chalette Place Commune de revenir sur cet événement dramatique de notre histoire locale.

**N**ous sommes le 17 août 1944. Comme à son habitude, l'abbé Crespin, curé de Chalette tient un journal dans lequel il consigne scrupuleusement tous les événements marquants de la vie de la cité.

Écoutons le : « Jeudi 17 août 1944, – dans la nuit, quelques coups de fusil et deux fortes explosions. Au matin, grondement du canon dans le lointain. Les Allemands sont en pleine déroute. Ils déménagent la Kommandantur et commencent à évacuer leurs blessés sur Troyes. A Chalette, Montargis, Villemandeur, ils raflent les vélos, sans payer, en montrant leur revolver ou leur mitraillette. Les docks liquident leurs stocks, du sucre à 2,50 Fr le kilo ! Les Allemands ont abandonné le camp de Mignères.

*La nouvelle se répand rapidement. Aussitôt on se précipite pour se servir et certains audacieux rapportent du chocolat, des bonbons et même des moutons.... Mais les occupants reviennent subitement. Il en résulte une bagarre et un Arménien de Vésines, le petit Grégor Emuralian, est tué de sept balles ».*

Il avait 11 ans !  
Monsieur Véron, président de la FNACA du montargois, a retrouvé un de ses camarades, membre de la FNACA également et qui était avec lui ce jour là, M. Seferian. Il témoigne : « Nous étions plusieurs à s'être précipités au camp de Mignères. Malheureusement, Grégor est sorti au moment où un camion allemand passait, proie idéale hélas, il reçoit une rafale et meurt sur le coup ».

B. Taleb

### Hommage à Grégor Emuralian

Le 26 octobre prochain à 11 heures au cimetière de Vésines

un hommage sera rendu à ce jeune Arménien, en présence de personnalités arméniennes et des associations patriotiques de l'agglomération.

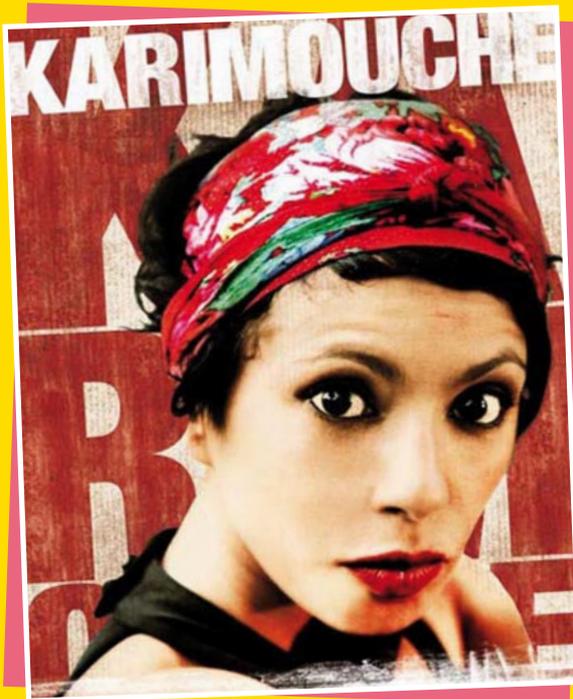
### La communauté arménienne à Chalette

Les Arméniens arrivent les uns après les autres à Chalette. Entre 1921 et 1939 on en compte 300, répartis en une cinquantaine de familles. Ils trouvent difficilement à se loger, et s'entassent avec d'autres nationalités dans des constructions immondes, en bois, situées derrière le « vieux rang » dans les carrières de Fouquin (beaucoup de Chalettois se souviennent sans doute de ces barraques). Mais avec courage, en économisant sou à sou, ils vont construire entre 1931 et 1935 des maisons plus confortables. Ils forment ainsi un véritable quartier à la Folie : rue de la Source, rue Lebert, rue Marlin à tel point que les Chalettois l'appellent « la petite Arménie ».

*Extrait du livre de Mme Pasquet, "Les immigrations à Chalette"*

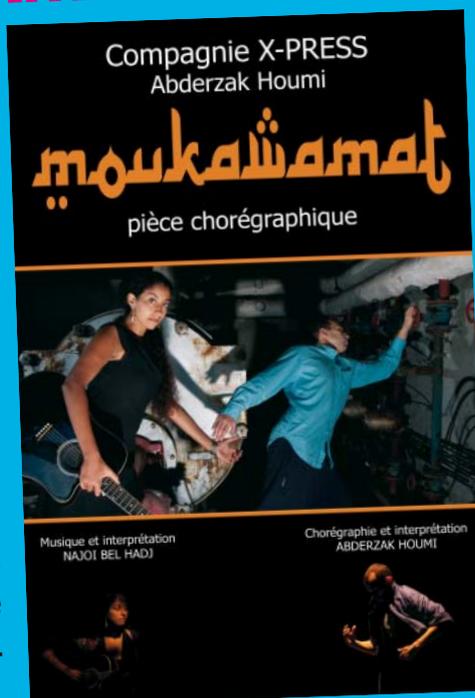
Samedi **23** **2 spectacles**  
Octobre  
au Hangar à 21h00

EN CONCERT



## 1<sup>ère</sup> partie / Cie X'Press **MOUKAWAMAT**

Duo pour un danseur et une chanteuse. Si la résistance est une forme, ne peut-elle prendre corps dans un geste, dans une voix ? Moukawamat signifie résistances en arabe. Le chorégraphe Abderzak HOUMI examine celles d'un quotidien, celles qui se dressent dans une situation jugée commune.



## Brèves

### Femmes solidaires :

Après-midi café-théâtre à Paris, Dimanche 14 novembre.

Rendez-vous Place Jean-Jaurès à 13h. Au programme : découverte du quartier singulier de la Butte aux caillies - Puis café littéraire original et sympathique, à l'Apostrophe Café - Deux comédiennes feront découvrir différents saveurs au cours d'un voyage poétique. Puis goûter agrémenté par les échanges entre artistes et public.

Inscription avant le 1<sup>er</sup> novembre Tél. : 02 38 85 73 41 Places limitées.

### Restaurant du Cœur :

L'association recherche pour la saison 2010/2011, des bénévoles, hommes et femmes.

Contactez le 02 38 93 05 71 le lundi de 9h à 16h.

A noter que les distributions ont repris depuis le 13 septembre.

### Animations médiathèque :

Découverte du livre à travers des albums, accès libre pour les enfants accompagnés par un adulte :

- *Bébés lecteurs* : pour les tout-petits. Mercredi 27 octobre de 10h30 à 11h30.
- *Petits lecteurs* : pour les enfants de 3 à 6 ans. Mercredi 6 octobre de 10h30 à 11h 30
- *Chimère et Mélusine* : des contes, des histoires pour adultes et adolescents. Samedi 16 octobre à 16h

Pour tout autre renseignements : 02 38 07 24 90

### Animations

#### Comités de quartier :

- Lancy :
  - Loto au restaurant scolaire Barbusse le 17 octobre à 14h
  - Réunion le 3 novembre à 18h au restaurant scolaire du Lancy
- Kennedy - Château Blanc :
  - Repas à thème, maison de quartier de la Pontonnerie le 30 octobre à 19 h 30
- Le Bourg :
  - Repas à thème, Salle Aragon le 7 novembre à 12 h salle Aragon.

Toutes les activités et repas sont sur inscription auprès du service vie des quartiers au 02 38 98 87 92